

# À votre rencontre



## Jeudis sans rendez-vous

Madame le Maire reçoit sans rendez-vous un jeudi par mois de 9h à 16h.



## Réunions de quartier

Les réunions de quartier ont lieu chaque année.

Présentation des réalisations de l'année passée, des projets en cours et à venir, elles sont aussi l'occasion d'échanger avec les San-Rémois sur leurs questionnements divers.



## Le Maire en direct

Ces temps de rencontre sur place dans les quartiers permettent de vous présenter un projet en particulier, vous concerter ou simplement de venir au plus près de vous.

Toutes ces dates sont à retrouver sur le site internet de la commune [www.saint-remy71.fr](http://www.saint-remy71.fr) ou sur les panneaux lumineux. Des invitations sont également distribuées dans les boîtes aux lettres.